

Plan de zonage

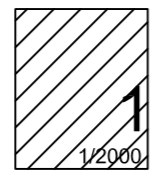
Echelle : 1/2000

Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du conseil Municipal en date du 29.10.2012

Le Maire,
MICHEL Roland

2

1/5000



Date: Octobre 2012

1. PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.

LE ZONAGE: ZONES ET SECTEURS

..... Limite de zone

A Désignation de zone

UX1 Désignation de secteur de zone

2. EMBLEMES RESERVES

▨ Emplacement réservé

3 Numéro de repérage

8 Emprise en mètres

▨ Zone de bruit

--- Recul de 25 mètre de l'axe de la RD pour les habitations

--- Recul de 25 mètre de l'axe de la RD pour les habitations

--- Recul de 20 mètres de l'axe de la RD pour les autres constructions

3. AUTRES PRESCRIPTIONS

▨ Boisements protégés au titre de l'article L.123-1 7° du code de l'urbanisme

